



PROGRAMME

Bilan et perspectives de l'évaluation de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : 2015-2025

Colloque du Haut Conseil de l'évaluation de la
recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres)

Mardi 17 et Mercredi 18 septembre 2019

Université de Paris – Amphithéâtre Buffon – 15, rue Hélène Brion - 75013 Paris

Le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche a profondément changé durant ces 10 dernières années. Les évolutions rapides et profondes mises en œuvre, en France comme au niveau européen, posent notamment la question de l'organisation de ses dispositifs d'évaluation.

À l'heure de l'acte II de l'autonomie des établissements et dans la perspective de l'élaboration du projet de loi de programmation de la recherche, le Hcéres amorce une réflexion générale et souhaite y associer l'ensemble des parties prenantes.

À partir du bilan des activités du Haut Conseil, l'objectif de ce colloque sera de tracer les lignes directrices pour les prochaines années. Il s'agira de comprendre comment l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche peut s'adapter aux évolutions en cours et voir son efficience accrue.

Dans une dynamique d'échanges et de débats, les participants seront invités à prendre part aux 6 tables rondes suivantes :

- Table ronde 1 : Autonomie et évaluation institutionnelle
- Table ronde 2 : Évolution du premier cycle et évaluation
- Table ronde 3 : Impact du projet d'universités européennes sur le paysage de l'enseignement supérieur et de l'assurance qualité
- Table ronde 4 : Évaluation des établissements et de la recherche : quels usages d'indicateurs ?
- Table ronde 5 : Quelles perspectives pour l'évaluation de la recherche ?
- Table ronde 6 : Agences d'évaluation et modèle économique de l'évaluation

Mardi 17 septembre 2019

09h00 - 09h30 Accueil des participants

09h30-10h30 Ouverture du colloque

- **Christine Clerici**, présidente de l'Université de Paris
- **Thierry Coulhon**, conseiller éducation, enseignement supérieur, recherche et innovation du Président de la République
- **Michel Cosnard**, président du Hcéres

10h30-12h00 Table ronde 1 : autonomie et évaluation institutionnelle

Le DECT (évaluation des coordinations territoriales et universités) et le DEE (évaluation des écoles, instituts et organismes de recherche) ont en commun leur philosophie et méthodologie d'approche de l'évaluation institutionnelle. Celles-ci ont évolué ces dernières années vers une prise en compte toujours plus grande de l'exercice de l'autonomie des établissements, qui va de pair avec une exigence accrue vis-à-vis de leurs responsabilités face à leurs choix stratégiques. C'est ainsi que les évaluations conduites par ces départements se focalisent aujourd'hui sur l'analyse de la capacité de chaque établissement à démontrer l'efficacité de son action dans ses différentes missions.

A l'heure de l'acte 2 de l'autonomie, le Hcéres mène une réflexion sur les enjeux de gouvernance des établissements d'ESR et se mobilise pour apporter une plus-value renouvelée au moment de leur évaluation. C'est là l'objectif premier de cette table ronde consacrée à l'évaluation des institutions ou établissements et à laquelle participe une diversité d'acteurs parties prenantes de la gouvernance liée à l'ESR.

Animateurs : **Annie Vinter**, directrice du département d'évaluation des coordinations territoriales du Hcéres et **Michel Robert**, directeur du département d'évaluation des établissements du Hcéres

Participants :

- **Sylvie Retailleau**, présidente de l'Université Paris Saclay
- **Gérard Blanchard**, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie
- **Alain Fuchs**, président de l'Université Paris Sciences et Lettres
- **Cathy Duykaerts**, directrice de la cellule exécutive de l'Agence belge pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur - AEQES

12h00 -14h00 Buffet déjeunatoire

14h00-15h30 Table ronde 2 : Évolution du premier cycle et évaluation

La question de l'évolution du 1^{er} cycle universitaire est un sujet d'actualité en France avec en particulier les lois récentes « Orientation et Réussite des Étudiants » et « Choisir son Avenir Professionnel ». Ces lois visent à un accueil rénové des étudiants après le bac et une personnalisation des parcours en 1^{er} cycle permettant de s'adapter aux profils et projets professionnels des étudiants.

Les deux questions suivantes lanceront le débat entre les participants et avec la salle : quelle organisation du 1^{er} cycle souhaitons-nous pour faciliter la réussite des étudiants, formations généralistes ou professionnelles, diplômes nationaux ou d'établissements (bachelors), certification et compétences, sorties à bac +1/+2/+3 ? Quelle autoévaluation et évaluation externe souhaitons-nous pour développer l'amélioration continue du 1^{er} cycle dans une démarche d'autonomie, d'assurance qualité ou d'accréditation avec un grade licence identifié et une mesure de la réussite étudiante dans un contexte de pédagogies innovantes et de parcours personnalisés ?

Animateur : **Jean-Marc Geib**, directeur du département d'évaluation des formations du Hcéres

Participants :

- **Guillaume Gellé**, président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne et président de la commission de la formation et de l'insertion professionnelle de la Conférence des présidents d'université (CPU)
- **Rodolphe Dalle**, Assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT)
- **Geneviève Le Fort**, vice-rectrice qualité à la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)
- **Isabelle Demachy**, vice-présidente chargée des transformations pédagogiques de l'Université Paris Sud
- **Caroline Ollivier-Yaniv**, coordinatrice du Collège des conseillers scientifiques de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP)

15h30 -16h00 Pause

16h00-17h30

Table ronde 3 : Impact du projet d'universités européennes sur le paysage de l'enseignement supérieur et de l'assurance qualité

Outre ses missions d'évaluation et d'accréditation, d'expertise, d'audit et de conseil aux universités étrangères, le département Europe et International du Hcéres (DEI) participe aux débats et projets européens en matière d'assurance qualité de l'enseignement supérieur. Alors que la phase 1 du projet d'universités européennes est désormais réalisée et que 17 alliances ont été sélectionnées par la Commission européenne — parmi lesquelles figurent 16 établissements français engagés dans 14 alliances —, le Hcéres conduit une réflexion sur l'impact du projet d'universités européennes sur le paysage de l'enseignement supérieur et de l'assurance qualité en France comme à l'étranger.

Quelles reconfigurations possibles du système d'enseignement supérieur européen ? Quelles ambitions de ces partenariats à géométrie et structuration variable ? Quelle valeur ajoutée du projet universités européennes ? Quelles éventuelles innovations en termes d'enseignement et de recherche ? Quels enjeux pour le système d'assurance qualité interne et externe des établissements ? Quelles seront les prochaines étapes ? Telles sont quelques-unes des problématiques abordées dans cette table ronde.

Animateurs : **François Pernot**, directeur du département Europe et International du Hcéres et **Solange Pisarz**, responsable de projet du département Europe et International du Hcéres

Participants :

- **Alain Beretz**, chargé de mission "universités européennes" auprès de la ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- **Denis Desprésaux**, directeur de la Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) du MESRI
- **Jaume Casals**, recteur de l'Université Pompeu Fabra, Barcelone
- **François Germinet**, président Université Paris Seine / Cergy-Pontoise
- **Christine Clerici**, présidente de l'Université de Paris
- **Patrick Levy**, président de l'Université Grenoble Alpes

Mercredi 18 septembre 2019

09h45-10h15

Accueil des participants

10h15-12h00

Table ronde 4 : Évaluation des établissements et de la recherche : quels usages d'indicateurs ?

Dans différents pays européens, les processus d'évaluation par les pairs des unités de recherche ou des établissements s'appuient sur une documentation concernant les moyens, les activités et les résultats des entités évaluées. Au Hcéres, les dossiers d'autoévaluation constituent l'essentiel de cette documentation, différents indicateurs externes pouvant en outre être mobilisés dans le cadre des synthèses de site. Dans le cadre de l'évaluation de la recherche, les discussions méthodologiques sur l'évaluation par les pairs documentée (*informed peer review*) s'est concentrée sur les indicateurs bibliométriques, mais des indicateurs de moyens (effectifs, budgets...) et d'activité et de résultats (publications, projets nationaux ou européens, brevets, créations d'entreprises...) peuvent plus généralement contribuer à établir les faits observables. Cette session combine les résultats des travaux académiques sur ces questions avec les expériences de quelques pays européens afin de mettre la pratique de la France en perspective.

Animatrice : **Frédérique Sachwald**, directrice de l'Observatoire des sciences et techniques du Hcéres

Participants :

- **Andrea Bonaccorsi**, professeur à l'Université de Pise
- **Peter Van den Besselaar**, professeur à l'Université d'Amsterdam
- **Sue Smart**, Head of Performance and Evaluation Engineering & Physical Sciences Research Council (EPSRC), Royaume-Uni
- **Sophie Cluet**, directrice de la Recherche et de l'innovation à Sorbonne Université

12h00-13h30

Buffet déjeunatoire

13h30-15h30 Table ronde 5 : Quelles perspectives pour l'évaluation de la recherche ?

Le Hcéres a été installé il y a quatre ans. Depuis douze ans, il existe en France une autorité administrative indépendante en charge de l'évaluation de la recherche dont le Hcéres a repris en grande partie la méthodologie et l'a fait évoluer sur quelques points décisifs. Le temps est venu de faire un bilan et de tracer des perspectives.

Quelles doivent être la place et la fonction de cette évaluation ? Quelles évolutions méthodologiques sont souhaitables ? Quelles adaptations aux nouveaux enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche sont nécessaires ? Telles seront les questions abordées dans cette table-ronde.

Animateur : **Pierre Glaudes**, directeur du département d'évaluation de la recherche du Hcéres

Participants :

- **Thierry Damerval**, président de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR)
- **Margaret Buckingham**, directrice de recherche émérite au CNRS et professeur émérite de l'Institut Pasteur
- **Patrice Bourdelais**, directeur d'études de l'EHESS
- **Catherine Florentz**, première vice-présidente et vice-présidente Recherche et formation doctorale de l'Université de Strasbourg
- **Frédéric Dardel**, président de l'Université Paris Descartes et administrateur provisoire de la Comue USPC

15h30-15h50 Pause

15h50-17h30 Table ronde 6 : Agences d'évaluation et modèle économique de l'évaluation

La question centrale de cette table ronde est l'organisation du dispositif d'évaluation dans le cadre d'une évolution rapide et profonde de l'enseignement supérieur et de la recherche. En Europe les agences d'évaluation sont diverses, ont des missions très dépendantes des dispositifs de formation et un fonctionnement et des moyens très différents. La première partie sera consacrée à une présentation des missions confiées aux agences d'évaluation en Europe dans le cadre du processus de Bologne, des différents types d'organisation de ces agences et de leur financement. Une deuxième partie portera sur l'organisation de l'évaluation en France, sur les relations entre le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et les agences d'évaluation, sur les relations entre les établissements évalués et les agences. Enfin la question du financement de l'évaluation sera abordée.

Animateur : **Michel Cosnard**, président du Hcéres

Exposé introductif : **Anne Flierman**, NVAO Chair, (The Accreditation Organisation of the Netherlands and Flanders)

Participants :

- **Anne-Sophie Barthez**, directrice de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP)
- **Elisabeth Crépon**, directrice de l'Ensta ParisTech, présidente de la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI)
- **Paolo Miccoli**, président de l'ANVUR (The Italian National Agency for the Evaluation of universities and Research Institutes)
- **Gilles Roussel**, président de l'Université de Marne la Vallée, président de la Conférence des présidents d'université (CPU)

17h30 Clôture du colloque par **Frédérique Vidal**, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation